

# Compte-Rendu de CCE du 8 janvier 2014

*Présents pour le CFDT : Sylvie PIGNE, Véronique PACOT, Thierry DUCHEZ, Olivier VERCOUTRE, Jany GRUAU, Valérie MAGRE, Christiane DANEZAN et Sophie JACOBK*  
*Absents excusés : Marcelle VERAGUAS et Yoann DESGEORGES*

## **1. Désignation de l'expert comptable auprès du CCE pour l'analyse des comptes de la société CSF France en 2014.**

FO propose le cabinet EMA / CGT propose le cabinet MARCIANO

20 Votants : CABINET EMA : 15  
CABINET MARCIANO ; 5

Le cabinet EMA a été retenu par les membres du CCE pour procéder à l'expertise des comptes de la société.

## **2. Information sur le nouveau vestiaire (intervention de Patricia THISS, coordinatrice déploiement.**

Contexte : le dernier vestiaire créé pour CARREFOUR MARKET date de 2008.

En 2012/2013 création spécifique afin de donner une identité nouvelle à MARKET

A partir de 2014, uniformisation avec CARREFOUR en gardant une personnalisation pour MARKET.

En sept /oct : test du nouveau vestiaire sur 3 magasins pour obtenir des remontés qualitatives afin d'adapter le vestiaire.

En février 2014, déploiement du nouveau vestiaire MARKET, commande des vestiaires au fil des passages MARKET.

En juin 2014, réassort pour les magasins MARKET 2013, ces magasins ayant été dotés en 2013 d'un nouveau vestiaire garderont le vestiaire avec une adaptation afin de réaliser une transition vers le nouveau vestiaire MARKET.

Les tenues de travail sont réalisées par un fournisseur basé en chine, seule les tenues du rayon poissonnerie seront réalisées par un fournisseur français : société ARMAND LUXE.

La CFDT demande si le nombre indiqué des tenues reste une préconisation et si celui-ci peut être augmenté. Exemple : 2 pantalons seulement par salarié sachant qu'il travaille 6 jours sur 7 et que les pantalons sont difficiles à sécher.

La CFDT relève la problématique du temps passé à repasser les tenues de travail car compte tenu du nombre, il va falloir passer plus de temps pour le repassage.

La CFDT demande si une étude a été faite pour savoir quel est le temps nécessaire pour le repassage des tenues de travail et si une indemnisation est prévue.

Marie Hélène CHAVIGNY rappelle qu'il y a un accord groupe sur la prise en charge des tenues de travail signé par FO et CFE/CGC qui prend en compte le lavage, l'eau, l'électricité, le temps de repassage, ...

La direction dit que le règlement intérieur rappelle que les salariés doivent avoir une tenue propre et correcte. Des rappels pourront être faits si un salarié vient avec une tenue sale.

Madame DANEZAN propose qu'une table à repasser et un fer soient installés dans chacun des magasins comme cela les salariés pourront repasser leur tenue sur le temps et le lieu de travail avec l'électricité de l'entreprise. → Marie Hélène CHAVIGNY relève le point.

### **3. Information sur le projet CARAVELLE de la supply chain**

Depuis 2012, la direction de l'entreprise mène une réflexion sur un projet de transformation de la Supply chain et les IRP sont régulièrement informés de l'avancement.

La transformation de la supply chain est dans l'objectif de répondre à plusieurs attentes

- de nouvelles attentes clients et de nouvelles habitudes de consommation
- un contexte économique complexe
- un besoin de simplification
- une stratégie commerciale ambitieuse pour le groupe
- une inflation des coûts de transport notamment avec la mise en place de l'Ecotaxe qui devrait aboutir à une augmentation des coûts de la supply chain à hauteur de 5,65% du CA en 2016.

Depuis 2010, des mesures ont été mises en œuvre pour améliorer la performance de la supply chain

- centralisation des approvisionnements
- passage de la logistique produits frais en flux tendus
- regroupement des sites logistiques de LAGNIEU, VALLEIRY et VIRY à ST VULBAS
- amélioration de la disponibilité linéaire
- projet Opti-transport HSPC
- Création de quatre bassins logistiques HSPC
- Création d'une direction flux et approvisionnements alimentaire et non alimentaire

La supply chain de demain s'appuiera sur des principes structurants tel que :

- réseau multiformats
- réseau multimétiers
- réseau optimisé par réallocation des références ambiant fortes et faibles rotations
- nouvelle gestion optimisée des stocks et de l'approvisionnement
- transports multiformats et multimétiers optimisé

La nouvelle gestion des stocks et de l'approvisionnement devrait permettre de simplifier le processus actuel

La fonction cible :

- le système cible cadencerait les commandes afin de bénéficier des tarifs les plus avantageux
- les fréquences des commandes seraient adaptées aux sorties réelles des références
- le système pilote pourrait permettre d'optimiser les approvisionnements entrepôt
- le système réduirait le niveau de stock en entrepôt tout en garantissant le niveau de disponibilité linéaire attendu par les enseignes

Trois leviers ont été identifiés pour optimiser le transport de la supply chain

1/Une réduction des distances en rattachant les magasins à l'entrepôt le plus proche compte tenu que les entrepôts deviennent multi-formats et multi-métiers

2/Un lissage de l'activité en mutualisant la flotte et en jouant sur les horaires de livraison complémentaires, en lissant l'activité sur la journée/ou la semaine et en anticipant les livraisons en magasin la veille après-midi.

3/ Massification des livraisons par magasin en mutualisant les tournées de camions pour plusieurs catégories de produits, en réduisant les fréquences de livraison en magasin, en rassemblant les livraisons permanentes et promotionnelles.

Un projet de réseau logistique composé de 50 entrepôts à l'horizon 2016.

Les effets attendus du projet :

- une baisse des coûts de transport
- une baisse des coûts entrepôts
- diminution et pilotage des stocks
- gain achats
- renforcement de la proximité avec les magasins, permettent stabilisation et amélioration de la disponibilité linéaire
- réduction de l'impact environnemental de Carrefour

1400 collaborateurs seront impactés par la nouvelle localisation des entrepôts.

Les entrepôts seront déplacés au maximum à 20 kilomètres de leur lieu actuel.

**L'entreprise indique que nous ne sommes que sur des changements de condition de travail et non pas sur une modification du contrat de travail**

#### **4. information en vue d'une consultation du comité sur le projet de transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés CSF et VSF France Stations services**

Le projet global permettra une simplification des structures juridiques complexes issues de l'historique du groupe en France et liées aux fusions-acquisitions-développements.

**L'objectif étant de simplifier et de rationaliser les structures de la France en constituant des pôles homogènes par la création d'une TUP (transmission universelle de patrimoine)**

**La TUP est une forme de fusion entre deux sociétés. Cette opération juridique s'applique lorsqu'une société détient 100% du capital d'une autre société. Dans ce cas, la société mère peut dissoudre sa filiale. Il s'opère alors une transmission universelle du patrimoine vers la société mère sans liquidation de la filiale.**

A ce jour, le parc CARREFOUR MARKET est composé de 401 franchisés, 27 magasins Guyennes et Gascogne, 24 magasins intégrés hors CSF France et 468 magasins intégrés CSF France

#### **Sur les conséquences sociales**

Les contrats de travail de l'ensemble des collaborateurs seront transférés dans la nouvelle société conformément à l'article L 1224-1 du code du travail et des accords de substitution seront proposés aux partenaires sociaux.

Les organismes et régimes relatifs à la retraite et à la protection sociale complémentaire seront identiques

Un accord d'intéressement collectif sera ouvert à la négociation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Les mandats des représentants du personnel seront maintenus dans la société CSF.

Le transfert de la société CSF France vers CSF s'effectuera le 30 avril 2014.



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

**OU SUR**

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>